

Image not found or type unknown



cession bail commercial non enregistré

Par **essencia**, le **06/08/2012** à **07:51**

Bonjour

je souhaite vendre mon bail commercial acheté il y a 2 ans et demi sous seing privé, or je ne l'ai pas enregistré à l'époque aux impôts. Quelle preuve puis-je apporter, à part la signature de la cession, du montant payé et encaissé par les vendeurs? Vais-je devoir payer la plus-value sur la totalité du montant de ma future cession?
merci à l'avance